

## Plan sur l'accessibilité

### Transport Vilmik

Chez Transport Vilmik nous sommes pleinement engagés à respecter les exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) et du Règlement canadien sur l'accessibilité (RCA). Afin de répondre à ces obligations, nous avons élaboré un plan détaillé sur l'accessibilité qui reflète notre détermination à créer un environnement équitable et inclusif pour tous.

Nous nous engageons pleinement à garantir un environnement de travail inclusif et accessible pour tous nos collaborateurs, partenaires et clients. Nous croyons fermement que l'accessibilité est un pilier fondamental de l'égalité des opportunités et du respect des droits individuels.

Notre objectif est de créer un milieu de travail où chaque individu se sent valorisé, respecté et pleinement intégré. Nous croyons que la diversité et l'inclusion enrichissent notre organisation et favorisent une culture de collaboration et d'innovation.

### Vos opinions et votre rétroaction

Transport Vilmik est ouvert aux observations en regard à l'accessibilité dans ses installations et systèmes. Si des obstacles<sup>1</sup> quelconques sont identifiés, nous souhaitons les connaître. Toutes demandes doivent être transférées à la personne responsable chez Transport Vilmik :

Valérie Deguise, *CRHA*  
Directrice Ressources humaines  
[v.deguise@vilmik.com](mailto:v.deguise@vilmik.com)  
450 782-2772 poste 6246

Il est également possible de demander une copie\* de notre plan d'accessibilité sous une autre forme. Veuillez simplement nous contacter.

Transport Vilmik  
4141 B route Marie-Victorin  
St-Robert, Qc  
J0G 1S0  
[information@vilmik.com](mailto:information@vilmik.com)  
450 782-2772

## Consultations et accessibilité

De manière à maintenir l'engagement de Transport Vilmik à rendre son environnement de travail accessible à tous et afin de déterminer les obstacles perçus, nous avons élaboré ce plan d'accessibilité en collaboration avec nos employés ainsi qu'avec les organismes qui offrent du soutien aux personnes handicapées de notre région.

Chaque fois qu'une demande d'aménagement ou de modification est faite, nous prenons le temps de consulter les employés qui en ont fait la demande. De cette façon, nous pouvons nous assurer que l'employé à ce dont il a besoin pour bien exécuter son travail.

Ce plan sera mis à jour sur une base régulière et une copie sera publiée sur notre site internet : <http://www.vilmik.com>

## L'emploi

L'équipe des ressources humaines de chez Transport Vilmik est consciente que nos offres d'emploi ne mentionnent pas notre engagement à l'égard de l'accessibilité et de l'inclusion.

Nous allons nous assurer d'éviter d'énumérer des exigences physiques non essentielles qui risqueraient d'exclure d'emblée les personnes en situation d'handicap<sup>2</sup>.

## L'environnement bâti

Transport Vilmik reconnaît que certains de ses bâtiments sont plus difficiles d'accès. Notamment le salon des camionneurs qui se trouve actuellement à l'intérieur d'un bâtiment modulaire extérieur.

Des travaux de réaménagement sont actuellement effectués dans nos locaux, nous ne pouvons donc pas exclure la possibilité que le salon des camionneurs soit éventuellement relocalisé. De plus, si ce dit salon venait à ne pas être accessible à un de nos chauffeurs, une solution serait immédiatement envisagée.

## **Technologies de l'information et de la communication**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur sens le plus large sont des outils et des ressources technologiques utilisés pour communiquer, créer, organiser, diffuser, stocker et gérer l'information.

Nous disposons d'une variété de technologies et de systèmes différents. Certains de ceux-ci sont des produits standard prêts à l'emploi et distribués aux entreprises, tandis que d'autres sont ajustés à nos besoins.

Par exemple, le portail de formation que nous utilisons, permet l'utilisation de sous-titres. Transport Vilmik va continuer de s'assurer que ses systèmes ou nouveaux systèmes répondent aux normes d'accessibilités modernes. Toutefois, si un accommodement est nécessaire, nous en effectuerons les ajustements dès que possible.

## **Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication**

Chaque individu reçoit les informations données à sa façon. Transport Vilmik doit tenir compte de ces variations et diffuser ses messages dans différents formats accessibles à ceux qui en ont besoin. Parmi les exemples de produits de communication, on trouve les documents d'embauche, les informations sur la conformité et nos politiques et procédures internes, etc.

Nous reconnaissons que nos processus de communication actuels ne tiennent pas suffisamment compte de ces différences. Nous nous engageons à rendre les documents importants plus accessibles à tous, en les adaptant lorsque le besoin se présente.

## **L'acquisition de biens, de services et d'installations**

Transport Vilmik n'a pas de liste de critères d'évaluation pour ce qui a trait à l'accessibilité des lieux que nous louons lors de nos événements.

Bien que nous n'ayons actuellement aucun employé (ou conjoint(e) d'employé) en situation d'handicap physique, le département des RH a pris soin de modifier le lieu où nous réunissons les employés à l'occasion des festivités de fin d'année. Nous allons désormais nous assurer de sélectionner des endroits facilement accessibles pour tous.

## La conception et la prestation de programmes et de services

À ce jour, nous n'avons reçu aucune plainte concernant l'accessibilité de nos services de la part de nos clients qui sont majoritairement des entreprises.

Nous veillerons cependant à pouvoir fournir nos documents dans différents formats, sur demande, afin d'assurer une accessibilité optimale.

## Le transport

Transport Vilmik se spécialise uniquement dans le transport de marchandises, n'effectuant aucun transport d'individus.

Nous avons cependant quelques véhicules de cour tel qu'une camionnette, des chargeurs ainsi qu'une mini-fourgonnette. Bien qu'ils soient de configuration standard, si un employé ou futur-employé avaient des besoins spécifiques, nous serions disposés à trouver une solution de configuration adaptée.

## Conclusion

Le présent plan d'accessibilité est la première étape visant à rendre Transport Vilmik plus accessible.

Nous demeurerons à l'affut de nouveaux témoignages de personnes en situation de handicap afin de nous améliorer de façon continue.

Nous nous engageons à continuer d'améliorer l'accessibilité à l'avenir.

### <sup>1</sup> **Obstacle**

*Tout élément — notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l'information, aux communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d'une politique ou d'une pratique — qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles.*

### <sup>2</sup> **Handicap**

*Déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.*

\* *Il est à noter qu'un délai de production pourrait être demandé.*